

n°249
octobre 2010



le bref

journal d'information municipale de Saint-Martin-le-Vinoux



volet 1

p5 dossier

Pique Pierre, Buisserate, Basse Buisserate :
métamorphose de la ville...

p4 **Zoom** Un tramway... nommé désir !

p9 **La ville au quotidien**



Jeudi 3 septembre

Une rentrée ensoleillée pour les 529 écoliers de Saint-Martin-le-Vinoux.



Lundi 30 août

Le conseil municipal de rentrée se déroule dans le nouveau restaurant Bergonzoli. Il est suivi d'une visite guidée du gymnase Pierre Mendès France.

Le chiffre du mois



1 950

c'est le nombre d'adhérents des associations sportives, culturelles et de loisirs, avec 650 adhérents à l'Amicale Laïque et 245 au Foyer Arts et loisirs

Samedi 11 septembre

Le Forum des Associations a lieu dans le gymnase Pierre Mendès France. Les Saint-Martiniens viennent nombreux pour s'inscrire aux différentes activités proposées.



édito



Pose de la 1^{ère} pierre de l'EHPAD, le 9 septembre 2010

Reconstituer la ville sur la ville

Et maintenant que nous sommes presque assurés de voir s'effacer le spectre de la rocade nord... la commune peut de plus fort poursuivre ses efforts de rénovation : la reconstruction de la ville sur la ville.

Le tracé du tram se profile lentement mais sûrement... et l'on peut espérer voir l'enquête publique aboutir à un consensus autour de trois grands pôles : Pique Pierre-Mairie, Buisserate et Basse Buisserate.

Une attention toute particulière doit être apportée au « cœur de ville » au lieu dit Buisserate : parce que ce quartier est appelé à recevoir la vie associative et scolaire – Maison des Moais, gymnase Pierre Mendès France, écoles maternelle et élémentaire, parce que ce quartier doit s'épanouir autour des commerces existants.

On ne saurait se tromper sur l'aménagement urbain de ce quartier y compris dans ses moindres détails et au-delà des places de stationnement nécessaires à l'activité commerciale.

S'il est maintenant acquis que le bâtiment de l'Horloge sera détruit... on ne saurait réaménager cet espace sans réflexion concertée alliant tradition et modernité. La commune ne saurait se passer des avis et idées des hommes de l'art mais aussi de ceux qui vivent au quotidien la ville. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition que les mutations nécessaires à l'embellissement de ville seront acceptées.

Ainsi jour après jour, touche après touche, Saint-Martin-le-Vinoux se transforme tranquillement à toutes fins d'améliorer la qualité de vie de manière concrète et durable autour d'un projet partagé...

Yannik Ollivier
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Sommaire

Page 4

Zoom

Un tramway... nommé désir !

Page 5•6•7•8

Dossier

Pique Pierre, Buisserate, Basse Buisserate : métamorphose de la ville... (volet 1)

Page 9•10•11

La ville au quotidien

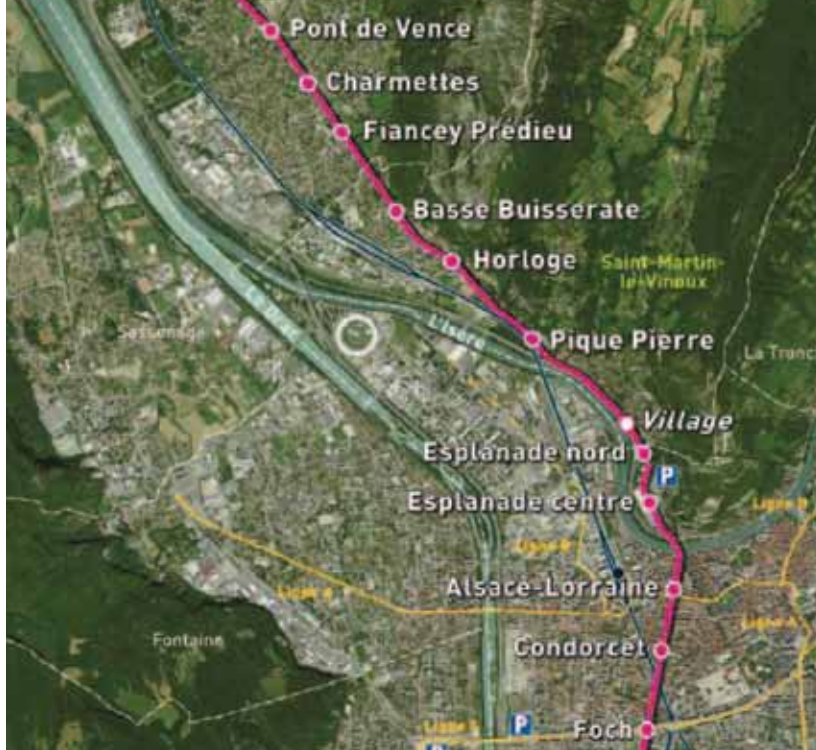
Le bref n° 249

Journal de Saint-Martin-le-Vinoux

- > Directeur de publication : Yannik Ollivier
- > Rédaction et photos : Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, SMTC, Gautier+Conquet architectes et paysagistes.
- > Conception et suivi éditorial : Bruno Détrie Conseil
- > Conception graphique : Céline Prud'homme
- > Impression sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale : Imprimerie des Eaux Claires (Tél. 04 76 09 34 14)
- > Dépôt légal à parution

Un tramway... nommé désir !

On en parle depuis longtemps et on l'attend...
il arrive et sera mis en service en 2014.
La construction de la ligne E du tramway, la cinquième,
reliera Le Fontanil au sud de Grenoble et constituera
un axe majeur des déplacements entre le nord-ouest
et le sud de l'agglomération.



SMTC, SEMITAG, qui fait quoi ?

Autorité organisatrice des transports en commun sur l'agglomération grenobloise le SMTC est propriétaire des infrastructures (voies ferrées, centres de maintenance, systèmes informatiques), des véhicules (rames de tramway et bus) et du patrimoine foncier. Il finance, construit et gère le réseau TAG.

La Semitag est le principal exploitant de ce réseau. Elle assure le service quotidien des transports en commun en faisant circuler bus et tramway. Société d'économie mixte créée en 1975, elle emploie 1450 personnes. Elle a également pour mission de concevoir et mettre en œuvre des modes de déplacements alternatifs à la voiture (plans de déplacements entreprises).

A, B, C, D... et bientôt E, le tramway grenoblois tisse sa toile pour desservir, le mieux possible l'ensemble des espaces de vie et améliorer les conditions de transports des habitants de l'agglomération. Cette nouvelle ligne, dont la réalisation est assurée par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC) va induire d'importants changements en termes de qualité de vie et dynamisera l'ensemble des activités économiques.

Longue de 11,5 km, la ligne E s'étendra de Lanfrey au Fontanil jusqu'au

stade Bachelard (Louise Michel) à Grenoble en empruntant la RD 1075 (avenue Général Leclerc à Saint-Martin-le-Vinoux), les cours Jean Jaurès et Libération à Grenoble, en franchissant l'Isère sur un pont construit à proximité immédiate du pont de la Bastille. La ligne E entrera à Saint-Martin-le-Vinoux par l'actuelle bretelle d'autoroute. Le déclassement de l'A48 est en cours d'instruction à Paris. L'autoroute deviendra ainsi un boulevard urbain.

Cette nouvelle ligne desservira 18 stations et transportera chaque jour plus de 35 000 passagers. La des-

serte du Village fera l'objet d'une concertation cet automne avec les habitants. La création d'une station, implantée entre la Porte de France et Pique Pierre, est encore à l'étude. Le Bref en rendra compte dans un prochain numéro.

Ligne E : carte d'identité

- > **11,5** kilomètres
- > **4** Communes desservies :
Le Fontanil ; Saint-Egrève ;
Saint-Martin-le-Vinoux ;
Grenoble
- > **18** stations dont **3**
sur Saint-Martin-le-Vinoux.
La station "village" est encore
à l'étude
- > **660 m** : distance moyenne
interstations
- > **22,5 km/h** : vitesse
commerciale estimée
- > **30 minutes** : temps de
parcours estimé entre terminus
- > fréquence de **6 minutes**
en heure de pointe et
8 minutes en heure creuse
- > **35 000** usagers
transportés chaque jour
- > **17** rames en exploitation
- > **298 millions** d'euros
d'investissement



Du 18 octobre au 19 novembre informez-vous et participez à l'enquête publique

La réalisation d'une ligne de tramway est obligatoirement soumise à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique qui autorise l'engagement des travaux.

Permanences de la commission d'enquête en mairie :

- > **lundi 18 octobre 2010** de 14 h 00 à 17 h 00
- > **jeudi 28 octobre 2010** de 14 h 00 à 17 h 00
- > **mercredi 3 novembre 2010** de 9 h 00 à 12 h 00
- > **vendredi 19 novembre 2010** de 9 h 00 à 12 h 00

Réunion publique :

organisée par la commission d'enquête elle aura lieu le **lundi 8 novembre 2010 à 20 h 00** à la Maison des Moaïs.

volet 1

❖ Pique Pierre, Buisserate, Basse Buisserate : métamorphose de la ville...

Courant 2011, les travaux de la ligne E seront engagés. L'arrivée du tram à Saint-Martin-le-Vinoux constitue la dernière étape de la rénovation urbaine des quartiers de la plaine. Etape majeure qui va parachever le projet de ville en dessinant une nouvelle physionomie des quartiers de la plaine. Le Bref détaille, dans ce numéro et les deux prochains, chacun des trois quartiers. **Premier volet : Pique Pierre**



L'arrivée du tram point d'orgue du projet de ville

Bien souvent, dans la plupart des communes, l'arrivée du tramway est le point de départ d'un processus de transformations urbaines. Durant les années de chantier, on s'active à modifier le PLU (plan local d'urbanisme), on engage une refonte de l'espace public puis à l'occasion de la mise en service

du tramway, nombre de projets immobiliers, en majeure partie privés, voient le jour. A Saint-Martin-le-Vinoux, c'est très exactement l'inverse qui se produit.

Le tram dernier acte de la rénovation urbaine

La mise en service du tramway

constituera le dernier acte, le point d'orgue d'un important processus de rénovation urbaine engagé depuis 2005. Pensé et validé par des études d'urbanisme approfondies dans les années 2000-2003, le projet de ville a été présenté et discuté par les habitants lors des séries d'ateliers entre 2003 ►

Immeuble de bureaux, avec restaurant au rez de chaussée, en construction sur le site de l'ancien restaurant Pique Pierre



A gauche l'immeuble livré avec 33 logements, des locaux commerciaux. A droite, l'EHPAD de 80 lits en R + 1, et 16 logements complémentaires.

et 2005 avant d'être validé dans le PLU adopté par le conseil municipal en 2006. Un PLU qui repose sur deux principes :

- préserver le haut de la commune en évitant son développement et en renforçant son caractère.
- rénover en profondeur les quartiers de la plaine en anticipant l'arrivée du tramway.

Une urbanisation anarchique

Saint-Martin-le-Vinoux a beaucoup souffert de l'urbanisation galopante et anarchique des années 50 à 70. La plaine a été lacérée par des infrastructures, ferroviaires et routières qui la traversent sans la desservir. Ainsi l'autoroute de 1968 pour accéder rapidement aux jeux olympiques, ainsi les immeubles construits rapidement pour répondre au boom démographique, le tout sans plan d'aménagement urbain, sans qualité architecturale.

De même, la rue du 26 mai 1944 était à l'origine la route principale de Saint-Martin-le-Vinoux, disposant de commerces et de services. Puis l'Etat a souhaité disposer d'une route nationale plus importante et ainsi, l'actuelle avenue du Général Leclerc est devenue la voie principale de la commune. La rue du 26 Mai s'est trouvée petit à petit

à l'écart de la circulation, les commerces ont fermé. Parallèlement, l'avenue Général Leclerc ne disposait déjà plus de foncier disponible pour recréer des centres de commerces et services.

Trois polarités et le tram comme colonne vertébrale

Le projet de ville repose sur deux orientations simples et structurantes, issues des études d'urbanisme commandées par le Maire, Yannik Ollivier : créer trois pôles de centralité complémentaires qui donnent qualité au cadre de vie et rétablir les liaisons entre les différents quartiers.

Un diagnostic social exhaustif de la commune a par ailleurs permis de définir les besoins en équipements publics et en services aux habitants. Ces orientations ont par la suite été affinées avec les habitants et les associations, ce qui a permis de planifier la rénovation ou la construction d'équipements plus fonctionnels, qu'ils soient éducatifs, sportifs, associatifs ou dédiés aux loisirs*. De même, le diagnostic du parc de

logements de la commune pointe clairement le déficit extrême de logements privés à l'acquisition, obligeant les familles à acheter loin de l'agglomération grenobloise.

Ainsi, chaque quartier - Pique Pierre, Buisserate, Basse-Buisserate - accueillera autour d'une station de tramway, équipements publics, commerces, services, espaces verts, logements anciens rénovés, nouvelles constructions de logements privés qui font cruellement défaut à la commune.

Ces trois pôles seront complémentaires et non concurrents, la commune étant petite, offrant ainsi services publics et privés à courte distance.

L'implantation du tramway sur l'avenue Général Leclerc va permettre de poser l'ossature, de donner tout son sens et toute sa cohérence au projet de ville en facilitant l'irrigation des trois quartiers de la plaine, Pique-Pierre, Buisserate et Basse Buisserate bientôt desservis par leur station.

* Toutes les opérations publiques en cours ont été présentées au fil des numéros du « Bref » mais également de manière détaillée dans les documents suivants :

- « 2005-2008, Objectif Qualité de vie » - 38 pages - avril 2005 ;
- « 2001-2008, Que faisons-nous de vos impôts ? » - 26 pages - octobre 2006,
- « Ca se passe comme ça à Saint-Martin-le-Vinoux » - 24 pages - octobre 2006
- « Saint-Martin-le-Vinoux à Cœur », programme de l'équipe municipale - 24 pages - janvier 2008

Pique Pierre : une entrée de ville et d'agglomération

Par sa forte visibilité depuis l'auto-route A48 et la voie ferrée, le quartier Pique Pierre occupe une position à la fois symbolique et stratégique qui marque l'entrée de la ville et de l'agglomération grenobloise.

Une position centrale qui avait conduit l'équipe municipale à prendre à bras le corps la réhabilitation de l'immeuble le Leclerc, très délabré, qui accueillait alors à lui seul près

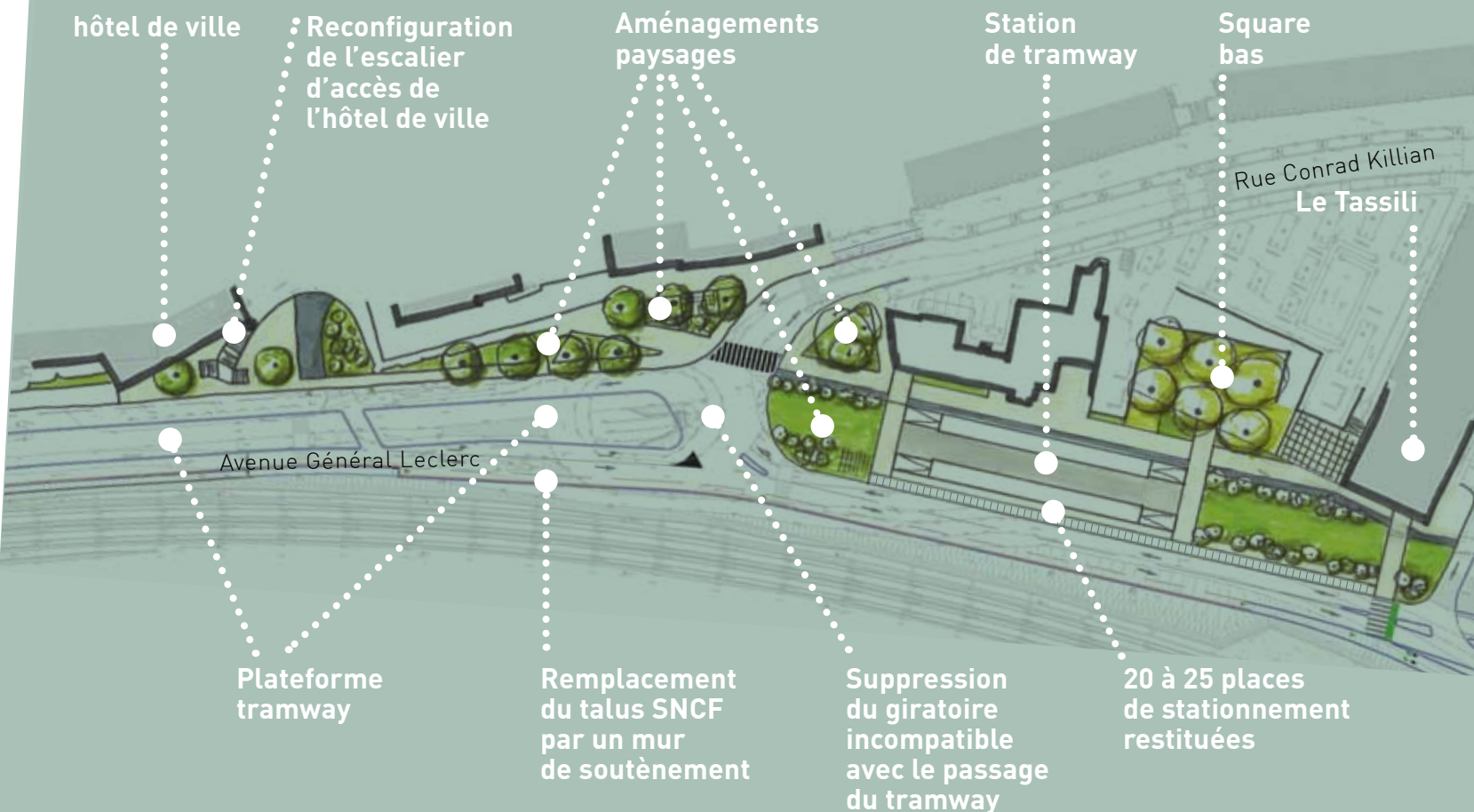
de 10 % de la population de la commune et à faire le choix d'y implanter l'Hôtel de Ville, en 2000.

Rappelez-vous la physionomie du quartier il y a seulement quelques années : deux anciennes stations services à l'architecture incertaine qui, après leur fermeture dans les années 80, ont accueilli les ateliers municipaux ; une Poste excentrée et surtout devenue trop grande

après le départ de l'activité tri postal ; un jardin public excentré et le renommé restaurant Pique Pierre.

A la croisée d'infrastructures bruyantes, le quartier Pique Pierre nécessitait une restructuration en profondeur pour le protéger des nuisances et permette une mixité de fonctions et d'activités : logements, bureaux, établissement pour personnes âgées, square public. ►

Principes d'aménagement autour de la station de tramway de Pique Pierre



Les décisions de construire les ateliers municipaux dans la zone industrielle et de réimplanter la Poste dans un bâtiment plus adapté en cœur de ville permettent de libérer le terrain. Celui-ci est alors cédé à Actis, promoteur social qui, suite à un concours d'architecte, réalise une opération constituée :

- d'un immeuble de 33 logements aidés dont 16 sont équipés en termes d'accessibilité et de sanitaires aux besoins spécifiques des personnes âgées.
- d'un EPHAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) de 80 lits, comprenant une unité Alzheimer, une unité jour et une dernière de nuit. Au-dessus de l'EPHAD, 16 logements seront implantés dont 8

seront dédiés aux personnes âgées.

- d'un square dont le dessin a été établi selon les attentes des riverains exprimées au fil des réunions du groupe projet.

De son côté, le restaurateur du « Pique Pierre », Jacques Douvier, cherche vainement pendant trois ans un repreneur alors qu'il prépare sa retraite. Après s'être refusé à voir bâtir, à cet emplacement, un hôtel franchisé comme on en voit tant près des échangeurs autoroutiers, Jacques Douvier conclura finalement avec un investisseur local, Bernard Nucci.

Ce dernier décide de construire un bâtiment qui accueillera le siège de la société de promotion immobilière qu'il dirige « Villes et Villages Créations », d'implanter au rez-de-chaussée un restaurant pour maintenir la tradition culinaire du site et

de réaliser une résidence étudiante « le Latino » composée de 62 studios.

Une station de tramway implantée en contrebas du square desservira le quartier. Une vingtaine de places de stationnement seront créées le long de l'avenue pour compenser celles qui seront supprimées dans le cadre de la construction de la ligne de tramway. Le rond-point, incompatible avec le passage du tram laissera place à un carrefour équipé de feux. L'escalier de la mairie, impacté par les travaux, sera reconstruit. La contre-allée au pied du Leclerc sera supprimée, une vingtaine de places de stationnement étant recrées de l'autre côté de l'avenue. Enfin, le talus SNCF disparaîtra au profit d'un mur de soutènement.

Pique Pierre aura pris un nouveau visage...



- 1 • Le Tassili, une réalisation d'Actis comportant logements familiaux et commerces en rez-de-chaussée
- 2 • Plan masse de Pique Pierre
- 3 • Travaux du Souchet (900 000 €) réalisés par la Ville pour permettre les autres travaux de Pique Pierre



❖ Des paniers solidaires pour les Saint-Martiniers !

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Martin-le-Vinoux souhaite développer un projet de « paniers solidaires »

composés de fruits et légumes de saison, issus de l'agriculture raisonnée et locale. En ces temps de difficultés économiques et de précarité, il est réconfortant de trouver des projets de solidarité qui rendent ces produits accessibles à tous.

Des ateliers culinaires et d'échange de savoirs pourront être proposés.

Exemple : un panier de 3 kg pour 6,50 € ou 9,50 € en fonction de votre quotient familial.

Pour plus d'information contactez Mme Barret ou Mme Gillard au 04 76 85 14 50.



❖ la Coccinelle, le lieu d'Accueil Enfants-Parents

Vous attendez un enfant ou vous êtes parents depuis quelques mois et vous souhaitez rencontrer d'autres parents ? Vous vous dites qu'il n'est pas si simple d'être parent de nos jours ou vous souhaitez tout simplement sortir de chez vous et que votre enfant joue avec d'autres ? Alors un nouveau service municipal devrait répondre à vos attentes...

Dans le cadre des services en direction des familles, la commune de Saint Martin-le-Vinoux propose une nouvelle activité, au sein de la Maison de l'enfance et de la famille : l'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents, « La Coccinelle ».

C'est un lieu convivial, où les parents et les jeunes enfants, de la naissance à 4 ans, sont accueillis ensemble. Les parents peuvent « se poser », échanger, rencontrer d'autres parents et ainsi créer des liens. Il permet aux enfants de jouer dans un espace aménagé, en présence d'autres enfants et d'autres adultes.

Deux personnes, mises à disposition par la municipalité ou des institutions partenaires, sont là pour vous accueillir, tous les lundis de 14 h 00 à 17 h 00 depuis le 4 octobre dans les locaux de la maison de l'enfance et de la famille, 2919 rue du Petit lac (arrêt du bus n° 3 « Basse Buisserate ») où se trouvent également le Relais d'Assistants Maternelles et le Point Ecoute intercommunal.

C'est gratuit et aucune inscription est nécessaire. Pour plus de renseignements, téléphonez à la maison de la famille : Florence Moreau au 04 76 46 20 02 ou en mairie au 04 76 85 14 38, ou venez simplement nous rencontrer !

❖ Modification des horaires du service Education

Tous les mardis, depuis le 21 septembre 2010, le service Education ouvre ses portes au public à 13 h 45 au lieu de 13 h.

Rappel, les horaires d'ouverture du service Education :

du lundi au vendredi :
9h00 à 12h15 et 13h00 à 17h00
sauf le mardi : 13h45 à 17h00.

Conseils municipaux

29 juin 2010

- > **Aménagement des espaces publics du site Bergonzoli**
Un nouveau réseau électrique va être installé et les candélabres existants vont être changés.
- > **Tarifs restauration et transport scolaires**
Pas d'augmentation des tarifs de la restauration scolaire et du transport pour l'année 2010/2011 dans un souci de maintenir une politique familiale et ne pas accentuer les difficultés de certaines familles dues à la crise économique.
Le prix de l'eau reste également inchangé pour la 5^{ème} année consécutive
- > **Revalorisation de 1,8% des tarifs du Centre de Loisirs**
- > **Sorties familiales**
Des sorties familiales ont été organisées à la journée par la commune les 4, 25 juillet et 8 août 2010 pour se rendre à Chamonix, Sète et Yvoire.
- > **Règlement Intérieur du nouveau gymnase Pierre Mendès France**
Le règlement intérieur pose les conditions d'utilisation aussi bien pour les scolaires que pour les associations et l'usage se veut exclusivement sportif.
- > **Dénomination de la Bibliothèque municipale « Médiathèque Pierre Fugain »** en présence de la famille, le samedi 9 octobre 2010.

30 août 2010

- > **Demande de subvention**
Un mur d'escalade va être installé au sein du nouveau gymnase pour lequel il est possible d'obtenir une subvention, que Monsieur le maire a sollicité.

❖ Une exposition originale,

les sculptures de «Mariannes»
d'Alain Bourdel

15 « Mariannes » sont exposées dans le hall de l'Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux. Depuis 1792, par décret, Marianne est devenue le symbole de la République.

Elle incarne la liberté, la générosité et est présente dans la plupart des mairies.

Après deux siècles d'existence, tantôt révolutionnaire, tantôt républicaine, parfois rangée et cachée sur des étagères, elle est maintenant acceptée par tous. A partir de 1990 la Marianne a perdu son anonymat en prenant les traits de stars connues. Les sculptures d'Alain Bourdel sont réalisées avec esthétisme et associées à une idée porteuse de sens. Vous pouvez découvrir, Marianne la généreuse, la secrète, la fracture sociale, la rebelle ...

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 6 novembre aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.



❖ Noël des Anciens

Si vous avez 65 ans en 2010 ou êtes nouvel habitant de Saint-Martin-le-Vinoux, pensez à vous inscrire auprès du CCAS pour bénéficier du colis ou du repas de Noël.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 15 octobre 2010. Toutes les personnes recevront une lettre d'invitation.

Les colis de Noël seront remis les jeudi 9 et vendredi 10 décembre de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le samedi 11 décembre de 9 h 30 à 11 h 30 à l'Hôtel de ville en salle du Conseil Municipal. A cette occasion nous partagerons ensemble un moment chaleureux autour d'une collation.

Le repas des Anciens aura lieu le dimanche 12 décembre 2010 au restaurant la Saucisse.

Renseignements au 04 76 85 14 50.

❖ Le vestiaire du Secours Populaire est ouvert

L'antenne du Secours Populaire a repris son activité. Ce vestiaire est ouvert à tous. Des vêtements, des chaussures, du linge de maison, des jouets de qualité sont proposés moyennant une participation symbolique. Les personnes qui vous accueillent sont toutes bénévoles et les sommes récoltées permettent de mener d'autres actions.

Ouverture tous les mercredis :

de 14 h à 17 h, au 13 place Pasteur.

Tribune politique

opposition municipale "Osons le changement"

Construire et payer

La réunion du Conseil Municipal du mois d'août s'est tenue dans le nouveau gymnase à peine achevé. Les conseillers ont pu admirer cette réalisation dont notre ville, à juste raison, peut s'enorgueillir et, bien sûr, notre maire se féliciter. Une telle réalisation comparée à l'ancien gymnase Mendès-France pourrait faire dire « incendie bénéfique » qui a ainsi permis cette évolution dans le progrès et la beauté.

Mais, cela a un coût que ne couvrent pas à eux seuls ni les indemnités de l'assurance incendie ni les différentes subventions. Les Saints Martiniers payent aussi. Pas tous.

La part communale de l'impôt sur le revenu n'a pas augmenté mais les taxes foncières et d'habitation ont progressé d'autant plus que la Majorité par son vote du 28 septembre 2009 a supprimé les abattements à la base en précisant « une augmentation supportable pour les plus hauts revenus ».

Ils apprécieront ces jours ci.

majorité municipale "Saint Martin-le-Vinoux à cœur"

Pause prolongée sur les impôts locaux

Pour la sixième année, l'équipe municipale n'a pas augmenté les taux communaux afin de ne pas ajouter de charge supplémentaire aux ménages, qui subissent l'augmentation du coût de la vie.

Ainsi :

Le budget de fonctionnement a été passé à la loupe et de véritables prouesses de gestion ont été développées, alors que les dotations de l'Etat ont chuté de 10 % - moins 500 000 € - et que les charges - matières premières, transport - explosent.

L'investissement ambitieux pour requalifier la ville a fait l'objet de recherches de financement tous azimuts et de la mise en œuvre d'un plan raisonné d'étalement pluriannuel.

Aujourd'hui, avec une bonne appréhension de nos objectifs de la part des services municipaux, pouvons-nous poursuivre avec opiniâtreté la réalisation de ce plan, sans peser davantage sur les ménages qui font face aux mêmes difficultés pour établir un budget familial.

❖ Rocade nord

Le jugement du Tribunal administratif de Grenoble suite au recours conjoint des communes de Saint-Martin-le-Vinoux et La Tronche contre l'arrêté du Conseil général décidant la mise à l'étude de la rocade nord donne raison aux deux communes. Extraits significatifs du jugement :

Sur la fin de non recevoir :

« Considérant que la décision du 28 septembre 2007 qui prend en considération une mise à l'étude du projet de rocade nord-est (...) non pas une simple mesure préparatoire comme le soutient le département, mais une décision de prise en considération de la mise à l'étude d'un projet de travaux publics au sens des dispositions de l'article L 111.10 du code de l'urbanisme susceptible de recours ; qu'il s'ensuit que la fin de non recevoir opposée par le département de l'Isère doit être écartée »

Sur la légalité de la décision attaquée :

« Considérant qu'en raison de leur caractère trop général, les attributions consenties par l'assemblée départementale (...) ne sauraient être assimilées à la compétence de prendre une décision de prise en

considération, au sens de l'article L 111.10 du code de l'urbanisme ; (...) qu'il suit de là que les communes requérantes sont fondées à soutenir que la décision attaquée est entachée d'incompétence ; »

Par ailleurs, le conseil général a organisé, vendredi 24 septembre, un forum invitant les citoyens à contribuer et proposer des solutions alternatives au projet de Rocade Nord. Rappelons qu'il a reçu en mars dernier un avis défavorable de la commission d'enquête publique. Le président a reconnu une erreur, celle de ne pas avoir fait « il y a 4 ans » ce type de réunion. Les participants au forum public du 24 septembre ont apporté des idées. Les alternatives sont nombreuses et méritent l'attention des politiques et des techniciens.

Enfin, le 21 septembre le préfet de la région Rhône Alpes a confirmé que l'Etat financera à hauteur de 20 millions d'euros la réalisation d'une première tranche de travaux pour la mise à deux fois 3 voies de l'autoroute A480 dans la traversée de Grenoble. Il confirme aussi que le contournement nord de l'agglomération est toujours dans les cartons...

Restons vigilants !

❖ Inscription sur les listes électorales



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au **31 décembre 2010 inclus**.

Rappelons qu'en mars 2011 les saint-martiniers seront appelés à élire le Conseiller général qui les représentera à l'assemblée départementale.

Doivent solliciter leur inscription :

- les personnes majeures jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrites sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence,
- les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2011 s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office,
- les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date et prendront part aux élections municipales et aux élections des représentants français au Parlement européen,
- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau auquel ils doivent désormais être rattachés.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

- la preuve de la nationalité et de l'identité avec la présentation de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité

- l'attache avec la commune peut être établie soit par le domicile réel, soit par les six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.)
- le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Mme L. BRAHIMI - Service Elections de Saint Martin-le-Vinoux au 04 76 85 14 50.



❖ Travaux rue du 26 mai 1944

Les travaux de la rue du 26 mai 1944 n'ont pas pris de retard. Comme prévu, les tronçons devant la copropriété « Le Floride » et la rue du Moucherotte ont été terminés à temps. Les travaux se poursuivent. La fin de ce chantier qui a nécessité de gros bouleversements et des nuisances pour les riverains sera effective dans deux mois. Alors encore un peu de patience !



Agenda :

Lundi 18 octobre

- Permanence des commissaires enquêteurs
Enquête publique ligne E du tramway
> de 14h à 17h - Hôtel de Ville

Jeudi 28 octobre

- Permanence des commissaires enquêteurs
Enquête publique ligne E du tramway
> de 14h à 17h - Hôtel de Ville

Mercredi 3 novembre

- Permanence des commissaires enquêteurs
Enquête publique ligne E du tramway
> de 9h à 12h - Hôtel de Ville

Jeudi 11 novembre

- Cérémonie commémorative de l'Armistice 1914-1918
> à 11h30 - Place du Village

Vendredi 19 novembre

- Permanence des commissaires enquêteurs
Enquête publique ligne E du tramway
> de 9h à 12h - Hôtel de Ville

Dimanche 28 novembre

- Bourse de l'Enfance
> 9h à 17h - Maison des Associations
Renseignements et inscriptions :
Association Dézécolles du Nez Rond
06 28 21 38 49

Du 29 novembre au 4 décembre

- Semaine du jeu

Dimanche 12 décembre

- Repas des Anciens - Inscription obligatoire

Pharmacies :

Semaine du 9 au 15 octobre

Pharmacie Casadella
38, avenue Général de Gaulle
Saint-Egrève
04 76 75 24 84

Semaine du 16 au 22 octobre

Pharmacie de la Monta
11, rue de la Monta
Saint-Egrève
04 76 75 60 69

Semaine du 23 au 29 octobre

Pharmacie Vacher
Rue du Moulin
Le Fontanil
04 76 75 51 48

Semaine du 30 oct. au 5 nov.

Pharmacie de Prédieu
Prédieu
Saint-Egrève
04 76 75 31 67

Semaine du 6 au 12 novembre

Pharmacie Chalié
Domaine Barnave
Saint-Egrève
04 76 75 43 42

Semaine du 13 au 19 novembre

Pharmacie Vacher
Rue du Moulin
Le Fontanil
04 76 75 51 48

Semaine du 20 au 26 novembre

Pharmacie de la Pinéa
Centre commercial « La Pinéa »
Saint-Egrève
04 76 75 43 33

Semaine du 27 nov. au 3 déc.

Pharmacie des Charmettes
Centre commercial «Les Charmettes»
Saint-Egrève
04 76 75 26 73

Une semaine pour
découvrir, créer et...
jouer ensemble !

du **29** novembre
au **4** décembre